

1S. Composition n°1

L'accession à l'indépendance de l'Algérie

Thème 4 - Colonisation et décolonisation (7-8 heures pour les 4 mises en œuvre)

La décolonisation

- La guerre d'Algérie

RESSOURCES

Pour l'Algérie, il convient de mettre en évidence une situation de guerre qui ne dit pas son nom, de l'enlisement dans l'affrontement d'une France qui reste longtemps cramponnée à la fiction de l'Algérie française. L'autre sujet incontournable est l'analyse de l'opinion en métropole, marquée par les humiliations de la Seconde Guerre mondiale encore très proche. Le rôle de l'armée, traumatisée par le règlement du problème indochinois, doit aussi être analysé ainsi que celui des Européens d'Algérie. L'étude du processus de décolonisation doit prendre en compte les conséquences pour la France : fin de la Quatrième République, retour du général de Gaulle au pouvoir et fondation de la Cinquième République, ce qui peut être corrélé avec la dernière étude de la question du thème V sur la République, trois républiques.

La guerre d'Algérie a été depuis cinquante ans un enjeu de mémoire en France comme en Algérie. Pour traiter cette question, il apparaît donc fondamental de faire prévaloir la démarche historique critique et rigoureuse, dans la mesure où il s'agit d'un sujet sur lequel les passions s'exercent encore. Il importe donc de bien distinguer histoire et mémoire. Tous les spécialistes insistent aussi sur la guerre des mots qui désignent les événements (« guerre d'Algérie » selon les Français, « guerre de libération » ou « d'indépendance » selon les Algériens) et sur les acteurs (fellaghas ou terroristes d'un côté, moudjahidines ou martyrs de la révolution de l'autre). Le nombre des victimes est aussi un sujet de polémiques. Enfin, il convient d'aborder le problème des dates : s'il reste incontestable que la guerre a débuté avec les attentats de la Toussaint 1954, il faut rapidement évoquer les révoltes de Sétif et de Guelma en mai 1958 et surtout l'impossibilité des réformes jusqu'en 1958.

Pour mesurer les **ambiguïtés et difficultés du cas algérien on peut travailler sur le sort des harkis**, rejetés par la France comme par l'Algérie, véritable sujet tabou pendant de nombreuses années après la fin de la guerre d'Algérie. De nombreux ouvrages parus récemment permettent de réfléchir sur le cas de ces supplétifs algériens musulmans de l'armée française, abandonnés par la France aux représailles du FLN ou entassés dans des camps de fortune en France.

<i>Ce qui est attendu</i>	<i>Ce qui est valorisable</i>
<ul style="list-style-type: none">- des éléments sur : la spécificité de la colonie française : colonie de peuplement, ancienne, considérée comme département français, de forts clivages politiques et sociaux...une situation explosive- un cadre chronologique qui prend en considération la répression des manifestations nationalistes de Sétif qui radicalise le mouvement d'indépendance jusqu'à l'indépendance de l'Algérie en juillet 1962- la Toussaint Rouge : et les débuts d'une guerre qui ne dit pas son nom l'enlisement, violence et aspect multiforme de la guerre : envoi du contingent à partir de 1956 : « pacification », du côté de la France contre « libération » du côté du FLN, guérilla, attentats contre des civils pieds-noirs, utilisation de la torture par l'armée...- Intervention et rôle de multiples protagonistes FLN (ALN), MNA, Etat français, Armée française, Pieds-noirs, opinion publique en métropole qui découvre progressivement ce que sont vraiment les « événements », Harkis mais des divisions internes (FLN/MNA, les Harkis, Pieds-noirs contre le gouvernement le 13 mai 1958)- les conséquences pour la France sur le plan politique (fin de la IVème république et retour du général de Gaulle qui fonde la Vème république... voire le référendum de 1962)- de l'autodétermination à l'indépendance, bilan et quelques conséquences de la guerre en Algérie comme en métropole parmi les suivantes : querelles pour le pouvoir à l'intérieur du FLN, représailles sur les Harkis, retour des Pieds-noirs, soldats du contingent...	<ul style="list-style-type: none">- les copies qui aborderont éventuellement l'enjeu de mémoire de cette guerre en France comme en Algérie

1S. Composition n°2

L'ONU, une organisation plus efficace que la SDN ?

Thème 2 - La guerre au XXème siècle (16-17 heures pour les 5 mises en œuvre)

Guerres mondiales et espoirs de paix

- Les espoirs d'un ordre mondial au lendemain des conflits : la SDN et l'ONU

RESSOURCES

L'étude des deux guerres mondiales doit permettre de comprendre pourquoi et comment chacune d'elle a donné naissance à **l'espoir d'un nouvel ordre mondial** qui se traduit par des tentatives pour préserver la paix à l'issue d'une catastrophe à chaque fois conçue comme ultime. Le monde d'après-guerre étant dominé par les seules puissances en mesure de mener une guerre totale, ces tentatives sont donc directement liées à la nature du conflit. La présentation de la SDN et de son échec demande à être effectuée de manière synthétique, en lien avec le retrait des États-Unis, seul pays en mesure de prolonger un engagement total dans la paix, qui est mis en regard du manque de volonté et de moyens des autres pays. La création de l'ONU et la mise en place d'un système qui s'inspire de ce précédent pour préserver le monde d'une nouvelle conflagration a pu aboutir du fait de la volonté affirmée du président Roosevelt de voir se mettre en place un nouveau système garantissant la paix. L'étude de cette organisation internationale permet de montrer ses différentes facettes dans les domaines diplomatique, militaire, économique, financier et culturel.

<i>Ce qui est attendu</i>	<i>Ce qui est valorisable</i>
<p>- ce que l'ONU doit à la SDN et les points communs entre les deux Organisations gouvernementales (contexte de création, un projet américain, idée de bâtir la Paix « ensemble » et renoncer à la diplomatie secrète, les buts, les institutions, les moyens d'action...)</p> <p>- les améliorations apportées : (un projet mieux préparé par les futurs vainqueurs avec des rencontres avant San Francisco, un organe décisionnel plus efficace (les 5 membres permanents du Conseil de sécurité avec le droit de veto), une organisation de plus en plus représentative : un forum universel alors que la SDN apparaît comme un « club réservé... »), qui expliquent la pérennité de l'ONU,</p> <p>- les grandes différences entre les deux organisations : la participation des Etats- Unis, d'ailleurs siège de l'organisation, et le recours à la force armée,</p> <p>- toutefois un bilan qui n'est pas uniquement négatif pour la SDN avec quelques exemples (administration des territoires, référendum en Sarre... « l'esprit de Genève ») malgré des échecs évidents jusqu'à son incapacité à empêcher un 2nd conflit mondial,</p> <p>- des réussites certaines pour l'ONU (Corée, Irak en 1991...) mais un bilan mitigé sur certains points avec quelques exemples (question du désarmement dans le contexte de guerre froide, des interrogations : l'Irak en 2003 ? et de nombreux conflits aujourd'hui : guerres intra-étatiques).</p>	<p>- l'argumentation autour d'exemples précis.</p> <p>- la capacité à apporter des nuances sur le bilan de chacune des organisations le plan qui permet de mener à bien l'étude comparée entre les deux organisations.</p>

1S. Analyse de documents en histoire

La population active, reflet des bouleversements économiques et sociaux

Thème 1 - Croissance économique, mondialisation et mutations des sociétés depuis le milieu du XIX^{ème} siècle. (9-10 heures pour les 4 mises en œuvre)

Mutations des sociétés

- La population active, reflet des bouleversements économiques et sociaux : l'exemple de la France depuis les années 1850.

RESSOURCES

L'étude des évolutions de la population active française permet de mettre en évidence trois changements :

- **Affirmation d'une société industrielle de 1850 aux années 1970** dans toutes ses implications (développement du salariat, croissance et diversification de l'emploi industriel, élévation du niveau moyen de formation, exode rural et « fin des paysans », évolution du mouvement social, affirmation tardive de l'Etat providence). Les ruptures et les changements de rythme (phases de croissance, crises, guerres) ne remettent pas en cause un mouvement de fond.

- **Apparition d'une société postindustrielle à partir du milieu des années 1970** dans toutes ses dimensions (prédominance de l'emploi tertiaire, déclin de l'emploi industriel et désindustrialisation, développement de la précarité dans un contexte d'élévation globale du niveau de vie, accroissement du niveau de qualification...) Cette évolution est liée aux difficultés et aux choix économiques de la France dans le cadre nouveau de la mondialisation. Elle permet d'évoquer quelques questions sociales qui l'accompagnent : intégration des jeunes sur le marché du travail, évolution socio-économique des vieilles régions industrielles...

- **Développement du salariat féminin.** Ce point peut être corrélé avec l'étude de la place des femmes dans la vie politique et sociale de la France au XX^e siècle développée dans le thème 5 du programme. Phénomène nouveau, le développement du salariat féminin est lié à la maîtrise de la fécondité, à l'accès des filles à l'éducation, à l'évolution progressive des mentalités... Il s'agit là aussi d'un mouvement de fond même s'il n'est pas linéaire : ainsi, les responsabilités économiques nouvelles données aux femmes lors de la Première Guerre mondiale n'ont pas été suivies de leur promotion durable dans la vie économique. Il est important de rappeler que si les femmes ont toujours été actives, la nature de leur intégration sur le marché du travail change dans les années 1960 avec l'arrivée massive des femmes des classes moyennes et supérieures.

<i>Ce qui est attendu</i>	<i>Ce qui est valorisable</i>
<p>LE SENS GENERAL DE CHAQUE DOCUMENT EN RELATION AVEC LA CONSIGNE DU SUJET</p> <p>Pour le document 1 : les bornes chronologiques ; la définition des secteurs d'activité ; l'évolution générale de la répartition de la population active par secteurs d'activité ; quelques éléments d'interprétation et d'explication de cette évolution. On valorisera les copies qui souligneront et expliqueront le caractère obsolète de cette répartition de la population active en trois secteurs.</p> <p>Pour le document 2 : la nature du document et sa date par rapport à la période étudiée, les idées principales sur les aspects et limites de la féminisation de l'encadrement. La nette progression de l'emploi féminin avec une parité quasiment atteinte (45% des femmes dans la population active en 2006), et une évolution dans les types d'emplois occupés avec une percée cependant encore timide dans les postes à responsabilité : ex : chefs d'entreprises des PME.</p> <p>METTRE EN RELATION LES DEUX DOCUMENTS ET MONTRER L'INTERET DE CETTE CONFRONTATION</p> <p>- La mise en évidence de mouvements de fond que les différentes phases économiques de la période (Trente Glorieuses, crise...) ne remettent pas en cause</p> <p>- La population active se tertiarise, tertiarisation qui va de pair avec sa féminisation, sans que les femmes soient majoritaires dans les postes de commandement.</p> <p>- La fin d'une société industrielle qui a atteint son apogée à la fin des Trente Glorieuses et le passage à une société qualifiée parfois de post-industrielle.</p> <p>- Montrer ce que les évolutions constatées dans les deux documents révèlent des changements techniques, de la crise et ses conséquences, de la concurrence extérieure dans le cadre de la mondialisation, de l'élévation globale du niveau de vie, de la démocratisation de l'enseignement qui bénéficie également aux filles dont la scolarité s'allonge, de la maîtrise de la fécondité et l'évolution des mentalités...</p>	<p>- les copies qui expliqueront que l'externalisation par l'industrie de ses activités de service explique mécaniquement le recul du secteur secondaire, il est donc difficile d'évaluer dans ce recul la part de la désindustrialisation.</p> <p>- les candidats capables de comparer la situation de la France à d'autres pays occidentaux.</p>

1S. Réalisation d'un croquis

La Méditerranée : une interface entre l'Union européenne et les pays du Sud et de l'Est méditerranéen

Thème 4 - France et Europe dans le monde (11-12 heures pour les 6 mises en œuvre)

L'Union européenne dans la mondialisation

Une aire de relation de l'Union européenne : la Méditerranée

RESSOURCES

La Méditerranée est une interface : elle met en relation l'Union européenne et les pays du Sud et de l'Est méditerranéen (PSEM), deux ensembles géographiques appartenant à plusieurs aires de civilisation, présentant des niveaux de richesse et de développement très inégaux et des régimes politiques différents. Ces disparités ont même eu tendance à s'accroître avec l'intégration à l'UE des Etats méditerranéens de la rive nord.

Les relations entre ces deux ensembles sont anciennes et importantes : les civilisations et les empires qui s'y sont développés ont mis les différentes rives en contact de l'Antiquité à la période coloniale. Les échanges culturels reposent aussi actuellement sur les flux migratoires.

Les relations économiques sont intenses mais marquées par des dissymétries fondamentales :

- par leur nature ; les PSEM sont un débouché pour l'industrie et les capitaux de l'UE, un fournisseur d'hydrocarbures et une destination touristique. L'intégration économique reste limitée ;

- par leur poids dans l'économie des pays des deux rives ; essentielles pour les PSEM, les relations économiques restent secondaires pour les pays de l'UE.

Une coopération transméditerranéenne est en gestation grâce à des accords de partenariat politique, financier et culturel (processus de Barcelone devant aboutir à l'**Euromed, Union pour la Méditerranée**, politique de voisinage qui se traduit par une aide financière). Le « printemps arabe » de 2011 peut accélérer ce processus mais aussi le remettre en cause.

Car la Méditerranée est aussi une zone de clivage. Les rancoeurs héritées de la colonisation, les différences de régimes politiques, la limitation de la circulation des hommes du Sud vers le Nord sont des sujets de tension entre les deux ensembles.

<i>Ce qui est attendu</i>	<i>Ce qui est valorisable</i>
<p>Quelques éléments :</p> <ul style="list-style-type: none">- FAISANT APPARAÎTRE des ensembles géographiques (UE, PSEM, autres Etats riverains de la Méditerranée) marqués par des différences et de forts contrastes (aires de civilisation ou régimes politiques différents, contrastes de richesses et de développement...)- PRESENTANT la position d'interface de la Méditerranée (échanges et clivages) avec<ul style="list-style-type: none">• des relations économiques intenses mais dissymétriques : nature des échanges, poids économique différent dans l'économie des pays des différents espaces• des flux humains représentatifs de la différenciation des espaces : touristiques, migrations de travail, réfugiés...• des obstacles ou limites (frontière limitant la circulation des hommes du Sud vers le Nord, tensions ou évolutions politiques récentes) à prendre en compte dans le processus d'intégration à l'UE.	

TES-L. Composition n°1

L'Europe rhénane : axe de puissance de l'Union européenne

Les trois grandes aires de puissance dans le monde

2 - L'Union européenne

- L'Europe rhénane (3 h)

L'Europe rhénane, qui inclut différents États (Suisse, Allemagne, France, Benelux) constitue le cœur économique de l'Union européenne. Densément peuplé, et marqué par l'importance des villes et de l'industrie, il s'organise autour d'axes majeurs. Il dispose d'une puissante fenêtre maritime qui le met en relation avec le monde.

ACCOMPAGNEMENT

L'Europe rhénane constitue le cœur économique de l'Union européenne. Espace transfrontalier aux limites évolutives, on peut néanmoins considérer qu'elle comprend d'aval en amont les trois États du Benelux, l'Allemagne rhénane, la France du Nord-Est (la Lorraine et l'Alsace). Bien que non située dans l'Union européenne, on peut lui adjoindre la région de Bâle et de Zurich en Suisse, qui appartient au Rhin supérieur et contrôle un important passage vers l'Italie du Nord.

Les fleuves du bassin rhénan ont canalisé les trafics, organisant en faisceaux les circuits des hommes, des biens, des idées, des arts et des capitaux au profit d'un semis de villes d'une exceptionnelle densité. L'intensité de l'activité industrielle et les reconversions qu'elle a connues ont marqué profondément les hommes et les paysages. Cette région est un véritable axe méridien qui relie l'Europe méditerranéenne à l'Europe du Nord-Ouest. Elle prolonge les axes de communication transalpins, étudiés en classe de première. Elle s'ouvre également vers l'Europe danubienne.

L'Europe rhénane dispose enfin d'une puissante fenêtre maritime, centrée sur le delta commun du Rhin et de la Meuse, qui la met en relation avec le monde. Elle est dominée par Rotterdam, premier port européen, mais elle comprend aussi d'autres ports, héritiers des divisions politiques du passé, comme Anvers, Zeebrugge, Amsterdam en vive concurrence pour la conquête d'un même arrière-pays. Les ports et les villes, associés en réseaux comme dans la Randstad Holland, constituent des hauts lieux de la mondialisation.

<i>Ce qui est attendu</i>	<i>Ce qui est valorisable</i>
<p>La problématique doit expliquer les termes « d'axe de puissance », ex. dans quelle mesure la région rhénane est-elle le cœur du dynamisme de l'UE ?</p> <p>Pour y répondre, plusieurs plans sont possibles, ex :</p> <p>Après avoir défini l'Europe rhénane centrée sur le Rhin et ses affluents ouverte sur la façade maritime par son delta, on attend que les élèves la définissent comme une région économique transfrontalière sur 750 Kms des Alpes suisses à la mer du Nord, véritable dorsale de l'Europe.</p> <p>1- Un axe de peuplement : concentration de fortes densités et d'agglomérations, cet ensemble regroupe plus de 80 Millions d'habitants. C'est l'un des berceaux de la civilisation européenne.</p> <p>2- Une concentration d'activités économiques et industrielles grâce à l'exploitation ancienne des ressources et d'importants aménagements.</p> <p>3- Un axe de circulation majeur avec une concentration d'infrastructures à la fois terrestres, fluviales et maritimes.</p> <p>En conclusion, il serait souhaitable d'évoquer la saturation de cet espace et les limites environnementales.</p> <p>Quelques éléments que l'on peut attendre dans une copie mais qui ne sont pas exigibles en totalité :</p> <p>Une délimitation de l'ensemble régional que constitue l'espace rhénan.</p> <p>Les éléments d'unité de cette Europe rhénane qui en font l'axe de puissance de l'Union européenne :</p> <ul style="list-style-type: none">- les fortes densités, l'armature urbaine polycentrique.- les métropoles espaces moteurs de la puissance et du dynamisme, les métropoles sièges des institutions européennes.- un espace transfrontalier, à la charnière de différentes Europe.- structuré par le Rhin et un réseau dense de communication. <p>Une ouverture sur le monde grâce à sa façade maritime active.</p> <p>Mais un espace au dynamisme inégal, une typologie des régions :</p> <ul style="list-style-type: none">- la fenêtre maritime et son arrière pays, haut lieu de la mondialisation,- le Rhin de la haute technologie et des services de haut niveau (Francfort, Stuttgart).- les espaces en reconversion (Rhin-Ruhr, Borinage, Nord-Pas-de-Calais, Lorraine).	<p>On ne peut attendre un exposé exhaustif de la question étant données son ampleur et la diversité des approches possibles.</p> <p>La présence d'une et, a fortiori, de plusieurs productions graphiques sera valorisée.</p>

TES-L. Composition n°2

La façade pacifique de l'Asie : une aire de puissance en expansion

Les trois grandes aires de puissance dans le monde

3 - L'Asie orientale

- Une aire de puissance en expansion (4 -5 h)

La puissance de l'Asie orientale vient d'abord de son poids démographique. Bien que marquée par une grande diversité des systèmes politiques, des niveaux de vie, des activités économiques, cette aire de puissance trouve un élément d'unité dans son dynamisme. Elle comprend le Japon, la Corée du Sud, Taïwan, la Chine littorale et Singapour. Il s'agit donc d'une aire multipolaire animée par des échanges commerciaux, des réseaux d'entreprises et des investissements croisés.

On l'étudie ici globalement.

ACCOMPAGNEMENT

Cette aire, façade orientale de l'Eurasie, apparaît comme un espace éclaté en zones littorales, archipels et presqu'îles s'ouvrant largement sur l'océan Pacifique et ses mers bordières. Elle tient d'abord sa puissance de son poids démographique ; ce très ancien foyer de population, majoritairement chinoise, reste l'une des plus fortes concentrations humaines du monde incluant dans les limites du programme le Japon, la Corée du Sud, Taïwan, la Chine littorale et Singapour soit plus de 700 millions d'habitants.

Certes, elle constitue une aire composite : diversité des territoires (de la cité-État aux provinces maritimes d'un État-continent), diversité des systèmes politiques (démocratie populaire à parti unique, monarchie constitutionnelle, ...) qu'opposent encore des contentieux malgré un début de normalisation des relations, différences de niveaux de développement (IDH, comparaison des activités économiques). Mais il existe un dénominateur commun à cette « mosaïque » qui justifie une approche globale : l'Asie orientale se caractérise par des taux de croissance économique élevés — malgré un certain essoufflement, notamment au Japon, lié aux crises qui parsèment les années 1990. Bien que ne disposant pas d'une véritable organisation économique intégrée, elle est animée par des courants d'échanges intra-régionaux en pleine expansion, hiérarchisés par la division du travail (investissements, produits manufacturés) et par des réseaux d'entreprises. Elle constitue ainsi une zone de développement maritimo-industriel, à la fois interdépendante et ouverte sur le monde (notamment vers l'Europe et l'Amérique).

En cours de construction, l'aire d'Asie orientale s'articule autour de trois pôles majeurs. Le pôle japonais, seconde puissance économique mondiale, dont le système est aujourd'hui en question, continue de dominer la région sur les plans économique, financier et technologique. Par ses investissements et son aide au développement, il a généré une croissance et une intégration progressive de « nouveaux pays industriels » : la Corée du Sud et Taïwan. Au Sud, Singapour, première place financière de l'Asie du Sud-Est, est un nœud mondial du trafic maritime rivalisant avec Rotterdam. Au centre de cette aire, on assiste à la montée en puissance des régions littorales du « Pays du Milieu » dynamisées par le retour de Hong Kong, par la politique d'intégration au marché mondial menée par Pékin et par la puissance des réseaux familiaux de la diaspora chinoise. Présentant des pôles de développement encore mal reliés entre eux, ces régions littorales de la Chine n'en fournissent pas moins 50 % du PIB national et reçoivent désormais plus d'investissements étrangers que les États-Unis. La Chine apparaît ainsi comme un concurrent direct d'un Japon en plein doute politique et économique.

L'aire de puissance de l'Asie orientale est bien en expansion sur le plan spatial. Il est donc difficile de lui assigner des limites strictes. Elle peut potentiellement s'élargir à des « pays émergents » de l'Asie du Sud-Est comme les Philippines, le Vietnam, l'Indonésie, la Malaisie ou la Thaïlande, débordant ainsi le cadre formel des pays du Nord.

<i>Ce qui est attendu</i>	<i>Ce qui est valorisable</i>
<p>Il s'agira de montrer en quoi l'Asie orientale est bien une aire de puissance et en quoi elle tend à s'élargir à des espaces ou États nouveaux (certaines villes de la Chine intérieure, États de l'Asie du Sud-Est). L'expansion est donc à la fois spatiale, démographique et économique.</p> <p>On peut attendre une réflexion sur la notion d'« aire de puissance ». Il s'agira aussi de montrer sur quels fondements repose cette puissance : le poids démographique, une croissance économique spectaculaire soutenue par une forte capacité de financement nationale ou internationale. Quelques manifestations de cette puissance pourront être décrites, au besoin en s'appuyant sur quelques exemples précis : les succès de l'industrie manufacturière, la présence de très grands ports,...</p> <p>On peut attendre également un certain nombre d'éléments de diversité parmi les suivants : toute une gamme de taille des États, leur inégal poids démographique, des structures politiques et économiques variées, des héritages de l'histoire différenciés malgré un fond commun de civilisation chinoise, des modèles et des niveaux de développement divers, des organisations spatiales contrastées, une intégration régionale incomplète... On devra donc faire ressortir une différenciation des espaces de l'Asie orientale, dont un ou plusieurs schémas pourraient rendre compte.</p>	<p>On n'attendra pas nécessairement un exposé exhaustif de la question. On s'attachera d'abord à mesurer la capacité du candidat, à travers des exemples ciblés, à bien faire ressortir les traits originaux de l'Asie orientale.</p> <p>On peut valoriser un plan multi scalaire :</p> <ol style="list-style-type: none">1- A l'échelle mondiale, cet espace attire les flux de capitaux du monde entier et les grandes firmes industrielles nées dans ces pays asiatiques investissent dans le monde, c'est un pôle majeur de la mondialisation.2- Des façades maritimes dynamiques à l'échelle régionale, elles concentrent les espaces de production et d'échanges ce qui se traduit par des flux en plein essor.3- Qui nécessitent à l'échelle locale de très puissantes infrastructures portuaires et aéroportuaires. <p>En conclusion on valorisera les copies qui insistent sur les fragilités et les limites de cette région.</p>

TES-L. Etude d'un ensemble documentaire

Quels sont les centres d'impulsion de l'espace mondial ?

Un espace mondialisé (10 h)

1 - Mondialisation et interdépendances

L'espace mondial se présente aujourd'hui comme un système marqué par la multiplication de flux de toute nature (hommes, marchandises, capitaux, informations) qui ont des effets sur les sociétés. Ces flux sont organisés par des acteurs spatiaux comme les États, les entreprises multinationales, les organisations internationales, les organisations non gouvernementales, les organisations illicites. L'intensité de ces échanges favorise l'émergence de lieux de la mondialisation à différentes échelles, notamment les métropoles mondiales disposant d'un pouvoir de commandement.

RESSOURCES

L'intensité des échanges a entraîné l'émergence de lieux de la mondialisation qui captent de façon disproportionnée revenus et emplois, concentrent des activités d'innovation, de commandement et de contrôle. Ces lieux se lisent à différentes échelles :

- les centres d'impulsion (Amérique du Nord, Union européenne, Japon) focalisent l'essentiel de la vitalité économique mondiale.
- les *métropoles* mondiales (européennes, japonaises, nord-américaines auxquelles on peut ajouter maintenant les métropoles commerciales et bancaires de l'Asie orientale et du Sud-Est) s'associent en réseau et constituent un « archipel mégapolitain mondial ».

Remarque : Document 1 p. 4 sur 11

L'unité utilisée par les statistiques est le milliard de dollars (pour les cercles proportionnels et les flèches).

La disposition de la légende peut mettre en difficulté certains élèves, en tenir compte dans votre évaluation. L'important est que le candidat comprenne la hiérarchie des flux.

	<i>Ce qui est attendu</i>	<i>Ce qui est valorisable</i>
Q1		
Q2		
Q3		
Q4		
RO	<p>Le plan peut reprendre l'ordre suggéré par les questions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- La présentation des différents centres par ordre d'importance 2- Les fonctions qui justifient la puissance 3- Les dynamiques qui renforcent la puissance <p>Mais d'autres plans sont possibles</p>	<p>Il s'agit de valoriser la compréhension de l'organisation mondiale liée à la mondialisation.</p>

TES-L. Explication d'un document d'histoire.

Sujet 1, Télégramme de Winston Churchill à Truman, 12 mai 1945

I - Le monde de 1945 à nos jours (22h)

2 - Les grands modèles idéologiques et la confrontation Est-Ouest jusqu'aux années 1970

On étudie les traits majeurs des modèles soviétique et américain, en se centrant sur les années 1950-1960, et les lignes de force de la politique internationale de 1945 aux années 1970, moment où la détente crée un certain équilibre international.

ACCOMPAGNEMENT

L'expression *guerre froide*, inventée en 1947, désigne en même temps une période de l'histoire contemporaine (que le programme prend dans son acception large : de la seconde moitié des années 1940 à 1991) et un conflit multiforme, d'intensité variable, dressant l'un contre l'autre deux blocs visant l'extension maximale de leur influence et l'endiguement voire le refoulement de l'adversaire.

Au fil de 1945 et 1946, les témoignages de méfiance puis les blocages se multiplient entre les alliés, notamment dans la gestion de la question allemande, pôle de tension durable. 1947 marque une étape décisive dans l'émergence de deux camps antagonistes. Ce processus de bipolarisation ouvre la guerre froide, qui constitue avec la décolonisation l'autre fait majeur des rapports internationaux de l'après-guerre. Ses ressorts durables sont l'opposition des idéologies — qui rend la paix impossible —, la recherche permanente du meilleur positionnement, la prise au sérieux du risque nucléaire — qui rend la guerre improbable —, la peur et diabolisation de l'autre, qui sont à leur maximum entre 1948 et 1953.

	<i>Ce qui est attendu</i>	<i>Ce qui est valorisable</i>
Q1	<p>C'est un télégramme de V. Churchill, Premier Ministre de Grande-Bretagne à H. Truman (président des Etats-Unis). On peut attendre des indications sur W. Churchill, par exemple : il a conduit son pays pendant la 2e guerre mondiale.</p> <p>Le contexte est important, le 12 mai 1945 correspond au lendemain de la capitulation allemande qui confirme la victoire des Alliés en Europe.</p>	
Q2	<p>A Yalta, en Crimée en février 1945, les trois grands (USA, URSS, GB) rédigent la « Déclaration sur l'Europe libérée », insistant sur le libre choix des peuples de choisir leur forme de gouvernement y compris en Europe de l'Est occupée par les soviétiques (Armée rouge).</p> <p>Cependant lors de la libération de ces territoires, Staline impose des gouvernements de coalition (Fronts nationaux) avec des communistes.</p>	
Q3	<p>Churchill sait que Staline va peu à peu imposer des gouvernements communistes en Europe centrale, dans les territoires « occupés ou contrôlés » : Pologne, Bulgarie, Hongrie etc...</p> <p>Il va soutenir et encourager les partis communistes à l'ouest : France, Italie (parti de la Résistance)</p> <p>Ainsi l'influence communiste/soviétique s'étendra en Europe.</p>	
Q4	<p>Oui, les craintes de l'auteur sont justifiées. Dès l'année suivante, la mainmise de l'URSS en Europe centrale et orientale est dénoncée : « discours de Fulton »</p> <p>Dès 1947-1948, les pays d'Europe centrale et orientale sont des démocraties populaires » (gouvernements communistes)</p> <p>La conséquence, c'est la rupture, la division de l'Europe et le début de la guerre froide.</p>	

TES-L. Explication d'un document d'histoire.
Sujet 2, Le 13 mai 1958 vu par l'Echo d'Alger

I - Le monde de 1945 à nos jours (22h)

3 - Le Tiers-Monde : indépendances, contestation

On analyse l'émancipation des peuples dominés, les difficultés économiques et sociales auxquelles les États nouvellement indépendants sont confrontés et leurs tentatives d'organisation pour obtenir un poids accru dans les relations internationales. La diversification des États du Tiers-Monde s'accroît dans les années 1970.

ACCOMPAGNEMENT

L'émancipation politique des colonies constitue un fait décisif du XXe siècle, qui ne se limite pas à la phase de décolonisation et entretient des liens avec la question contemporaine des rapports Nord-Sud.

C'est la transformation du contexte international pendant et après la Seconde Guerre mondiale qui favorise, avec des décalages, l'épanouissement et la radicalisation des revendications nationales. Les métropoles ne réagissent pas unanimement devant la remise en cause du système colonial par les colonisés, les nouvelles puissances dominantes et l'ONU : les plus affaiblies s'accrochent à reconstituer leur domination, le Royaume-Uni adopte une position plus souple. Quoi qu'il en soit, la fin des empires est acquise pour l'essentiel en à peine 20 ans, au moins si l'on réserve le cas de l'Afrique portugaise et celui de l'aire soviéto-russe. Dès 1949-1950, la montée des tensions internationales et la poussée communiste en Asie inscrivent le mouvement dans la concurrence Est-Ouest. Cette articulation dure jusqu'aux années 1980, mais la décolonisation de même que les efforts d'organisation du Tiers-Monde ont leur dynamique spécifique et ne se confondent pas avec la guerre froide.

	<i>Ce qui est attendu</i>	<i>Ce qui est valorisable</i>
Q1	La Une de l'Echo d'Alger, 16 mai 1958 – c'est-à-dire un journal publié dans la colonie algérienne à destination des pieds noirs « le plus fort tirage de l'Afrique du Nord ». Le document fait référence au 13 mai 1958 : l'annonce de l'investiture de Pierre Pflimlin comme président du Conseil fait peur aux pieds noirs qui craignent une négociation avec le FLN. La IV ^e République traverse alors une crise : les 2/3 de la Une sont consacrées aux événements d'Alger : une photo de la foule, « magnifique journée d'enthousiasme patriotique et d'amitié franco-musulman »... montrent la journée comme un moment historique.	
Q2	On attend des candidats quelques lignes sur le statut particulier de la colonie (3 départements) et sur la situation depuis 1954 (Toussaint Rouge, FLN, radicalisation et appel du contingent). Pour le journal, il s'agit de « fellagha à la solde de l'étranger ».	
Q3	La Une fait référence au général de Gaulle dont le nom occupe le dessus de la manchette (bonus pour les candidats qui utilisent quelques termes appropriés – semaine de la presse) : « de Gaulle le libérateur », « l'homme du 18 juin »... Bref, il est montré comme un sauveur. Le parallèle entre 1940 et 1958 permet à de Gaulle de puiser sa légitimité. Il a l'adhésion de la foule : « acclamer par la foule » « ovation indescriptible ».	
Q4	De Gaulle conditionne son retour aux changements institutionnels : le 1er juin 1958, il devient le dernier président du Conseil de la IV ^e République et obtient les pleins pouvoirs pour 6 mois afin de rédiger une nouvelle constitution : c'est la naissance de la V ^e République.	
Q5	De Gaulle se prononce en 1959 pour l'autodétermination du peuple algérien. L'Algérie devient indépendante en 1962. Cette évolution modifie l'image de de Gaulle auprès des lecteurs pieds noirs : De Gaulle déçoit les partisans de l'Algérie française.	